DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Plan Local d'Urbanisme BURDIGNIN Elaboration

Document graphique

PLAN N°1	PROCEDURES		
	ELABORATION	MODIFICATION	MISES A JOUR
ECHELLE 1 / 5 000	Arrêté le		
Mise au point			
Conception	B.E. Dessin	Fond Cadastral	Mises à jour du bati
Florence LACHAT et Sylvaine VION les Ducs de Savoie Bât 1 15 avenue du LémanD 74200 THONON LES BAINS	InfoSIG Cartographie 3, rue de Rumilly 74000 ANNECY Tél : 04 50 45 54 60	Origine RGD 73-74 Reproduction Interdite	

Bâtiments identifiés n° 1 de 10/04/2009

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES
au titre de l'article L.123-1-8 du Code de l'urbanisme

Numéro	Désignation des opérations	Surface d'emprise approximative	
1	Extension du cimetière	1 053 m²	Commune
2	Travaux de réhabilitation et changement d'affectation de l'ancienne fruitière : projet de salle communale	2 383 m²	Commune
3	Réalisation d'une aire de stationnement	450 m²	Commune

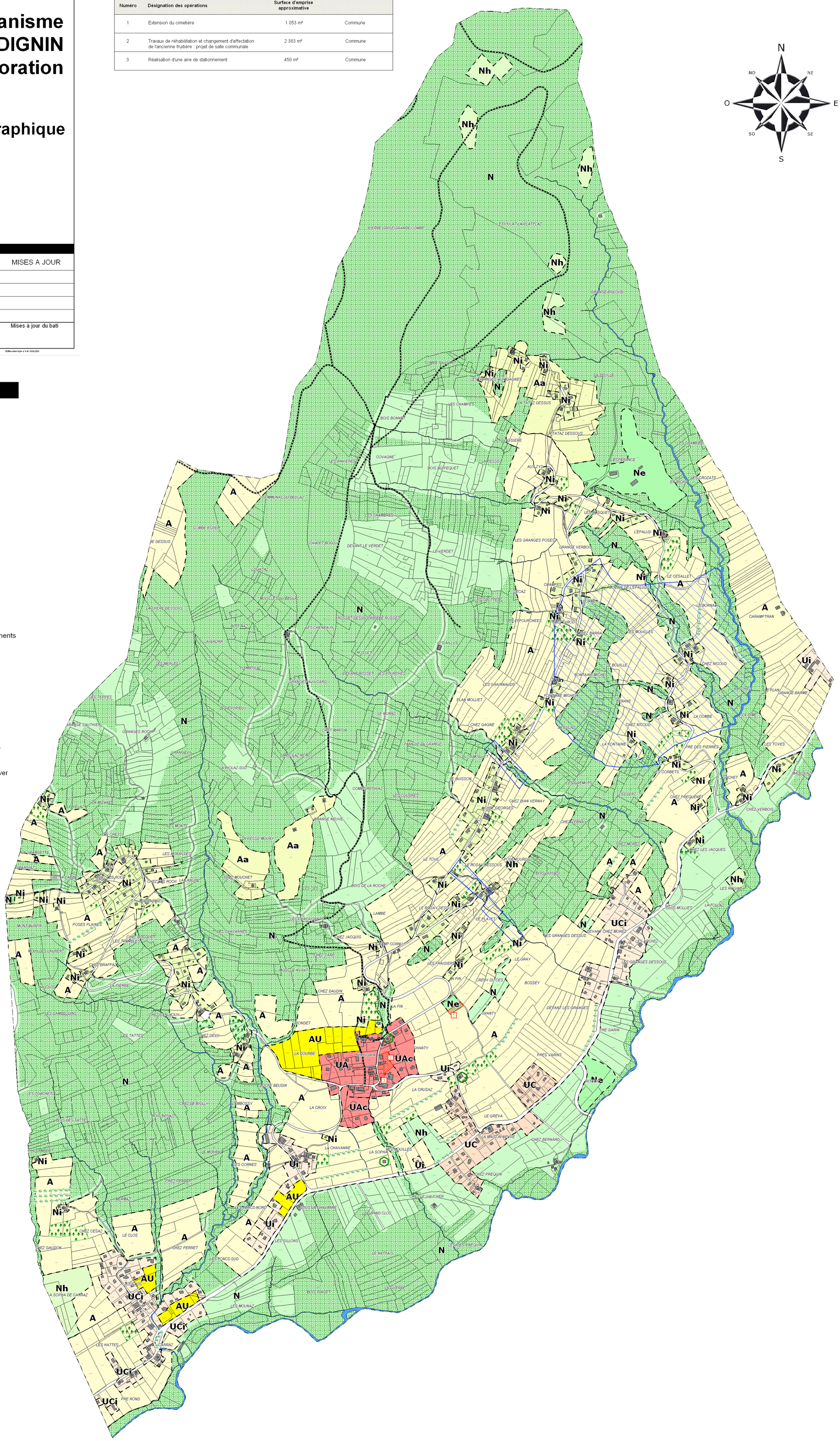

Légende

ZONES URBAINES

- UA /UAc - chef-lieu, densité forte à faible
- UC - zones d'habitat résidentiel
- UCi/Ui - Hameau de densité moyenne à faible

ZONES A URBANISER

- AU - zones à urbaniser

ZONES AGRICOLES

- A - zones agricoles
- Aa - zones agricoles secteur alpage

ZONES NATURELLES

- N - zones naturelles et forestières
- Ne - secteurs identifiant les équipements publics
- Nh - Secteurs identifiant les zones humides
- Ni - Zone naturelle incluant du bâti où les équipements publics sont insuffisants

ELEMENTS GRAPHIQUES COMPLEMENTAIRES

- Espaces Boisés Classés (EBC) repérés au titre de l'article L.130-1 du CU
- Bâti identitaire repéré au titre de l'article L123-1 7° alinéa du CU
- Siège d'exploitation agricole
- Emplacements réservés pour équipements publics ou voiries
- Secteur où les aléas naturels d'intensité moyenne ont été identifiés : repérage au titre de l'article R123-11-b du CU
- chemins piétons exsitants ou à créer ou à conserver identifiés au titre de l'article L.123-1 6° du CU
- Vergers à conserver repérés au titre de l'article L.123-1 7° du CU
- Haies à conserver repérées au titre de l'article L.123-1 7° du CU